# Les industries nucléaires dans l'Union

1996/2193(COS) - 16/04/1997

Le rapport de M. André SOULIER (PPE, F) sur la communication de la Commission sur les industries nucléaires dans l'UE a été adopté par la commission. Il affirme que, aussi longtemps qu'il n'y pas d'alternative à l'énergie nucléaire, qui représente actuellement 1/3 de la production d'électricité, les investissements doivent être maintenus. Cependant, étant donné que le nucléaire est controversé et que l'opinion publique exige une amélioration de la sécurité, la commission a clairement indiqué qu'il ne peut y avoir de réduction des investissements en matière de recherche et de développement. Le rapporteur a relevé que le programme de la Commission n'aborde pas la question de la vétusté de la plupart des installations nucléaires, alors que leur modernisation exigera des investissements au début du siècle prochain. La commission a souligné d'autre part que le combustible usé des réacteurs nucléaires ne peut être stocké indéfiniment sur des sites de production fermés jusqu'à ce que toutes les décisions politiques et économiques nécessaires aient été adoptées.